Définition des Soins Palliatifs

Les soins palliatifs sont des soins actifs et complets, destinés aux personnes de tous âges en souffrance sévère du fait de leur état de santéⁱ affecté par une ou plusieurs maladie(s) grave(s) ⁱⁱ, et en particulier les personnes approchant de la fin de leur vie. Ils visent à améliorer la qualité de vie des patients, de leurs familles et de leurs aidants.

Les soins palliatifs :

- Comprennent la prévention, l'identification précoce, l'évaluation et la prise en charge globales des problèmes physiques, y compris la douleur et les autres symptômes pénibles, les détresses psychologique et spirituelle, et les besoins sociaux. Chaque fois que possible, ces interventions doivent reposer sur des données probantes.
- Apportent du soutien pour aider les patients à vivre aussi pleinement que possible jusqu'à leur mort, en facilitant la communication, et en aidant les patients et leur famille à déterminer les objectifs des soins.
- Sont mis en œuvre tout au long de l'évolution de la maladie, et ajustés aux besoins des patients.
- Sont proposés conjointement aux traitements agissant spécifiquement sur la maladie, chaque fois que nécessaire.
- Peuvent influencer bénéfiquement l'évolution de la maladie.
- Ne visent ni à hâter ni à différer la survenue de la mort ; soutiennent la vie et considèrent la mort comme un processus naturel.
- Apportent du soutien à la famille et aux aidants durant la maladie du patient, et lors de leur propre deuil.
- Reconnaissent et respectent les valeurs culturelles et les croyances du patient et de sa famille.
- Sont mis en œuvre dans tous les lieux de soins (domicile, résidence et institutions), et dans tous les secteurs du système de santé (primaire à tertiaire).
- Peuvent être dispensés par tout type de professionnelles ayant reçu une formation de base aux soins palliatifs.
- Requièrent une approche spécialisée avec une équipe pluriprofessionnelle pour la prise en charge des cas complexes.

Pour parvenir à l'intégration des soins palliatifs dans les pratiques et le système de santé, les gouvernements devraient :

1. Adopter des actions publiques et des régulations adéquates, qui incluent les soins palliatifs dans les lois, les politiques et le financement de la santé ;

La souffrance est liée à l'état de santé quand elle est associée à une maladie ou une blessure, quel qu'en soit le type. La souffrance liée à l'état de santé est sévère quand elle ne peut être soulagée sans intervention professionnel, et quand elle compromet le fonctionnement physique, social, spirituel et/ ou émotionnel. Les soins palliatifs doivent s'efforcer de soulager la souffrance liée à un état de santé affecté par des maladies limitant ou menaçant le pronostic vital, ou bien à l'approche de la fin de vie. Accessible à l'adresse : http://pallipedia.org/serious-health-related-suffering-shs

[&]quot;Une maladie grave se définit comme toute maladie aiguë ou chronique, et / ou toute affection qui entraîne une détérioration importante, et peut conduire à une déficience ou une incapacité prolongées sur le long terme, et / ou à la mort. Accessible à l'adresse http://pallipedia.org/serious-illness/

- 2. Veiller à ce que les régimes d'assurance maladie intègrent les soins palliatifs dans leurs prestations de base ;
- 3. Garantir l'accès aux médicaments essentiels et aux technologies contribuant au soulagement de la douleur et aux soins palliatifs, y compris les formulations pédiatriques.
- 4. Veiller à ce que les soins palliatifs fassent partie de tous les services de santé (des programmes de santé communautaires jusqu'aux hôpitaux), que chaque personne ayant de potentiels besoins soit évaluée, et que le personnel de santé puissent dispenser des soins palliatifs de base, avec des équipes spécialisées disponibles pour orientation et consultation;
- 5. Garantir l'accès aux soins palliatifs pour les groupes de personnes vulnérables, y compris les enfants et les personnes âgées.
- 6. Collaborer avec les universités et les hôpitaux universitaires pour inscrire la recherche sur les soins palliatifs ainsi que la formation aux soins palliatifs comme une composante intégrale de l'enseignement, comprenant des modules de base, intermédiaires ou spécialisés, ainsi que de la formation continue.

French translation by Sebastien Moine, Isabelle Colombet and Jean-Christophe Mino.